



## Evolution de la consommation des ménages wallons

Dans une précédente analyse, nous remarquons que, depuis 1980, le salaire réel – c'est-à-dire le pouvoir d'achat – des travailleurs belges avait pratiquement stagné. Cette constatation était également valable pour les retraités tandis qu'une contraction – parfois significative – était enregistrée pour les chômeurs. Durant cette période, les quelques faibles augmentations réelles – c'est-à-dire hors indexation – obtenues par les travailleurs ont pour bonne part été mangées par le différentiel entre l'inflation et l'indice santé lissé servant à l'indexation des salaires.

En moyenne, il n'y a pas eu de perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs. Il ne s'agit, bien sûr, que d'une moyenne. En réalité, certains ont gagné et d'autres ont perdu. Toutefois, un sentiment général de réduction du pouvoir d'achat circule dans le monde du travail. On a l'impression que tout augmente fortement (surtout depuis l'introduction de l'euro) alors que son propre salaire stagne. On a l'impression de ne plus arriver à joindre les deux bouts. On a l'impression d'être plus pauvre qu'avant. On a de plus en plus souvent l'impression de devoir faire des choix. Or choisir, c'est aussi renoncer.

Ce sentiment découle d'une série de perceptions et de changements intervenus dans la société. Certains affectent directe le revenu des travailleurs, d'autres les prix. Enfin, les habitudes de consommation se sont elles-aussi profondément modifiées avec le temps.

### Concernant le revenu

1. Pour les travailleurs plus âgés, le souvenir de fortes augmentations de pouvoir d'achat, dans les années 60 et 70, contraste singulièrement avec la stagnation du salaire réel qui perdure depuis 25 ans. Les jeunes durant les 30 glorieuses ont connu une époque où l'on pouvait consommer toujours un peu plus, où les conditions de vie – matérielles – semblaient pouvoir s'améliorer sans cesse. Depuis 1980, on doit se résoudre à consommer la même chose, ou plutôt la même quantité de choses. Le rythme d'accroissement de la consommation acquis avant la fin des années 70 se heurte plus que jamais à la contrainte du revenu. Il pousse à faire des choix en matière de consommation. Le sentiment de pauvreté s'installe même s'il n'est pas tout à fait réel.
2. Début des années 70, la Belgique comptait à peine 70 000 chômeurs. En 2005, on en dénombre près de 900 000. Comme nous l'avons fait remarquer, lors d'une précédente étude, le pouvoir d'achat des chômeurs s'est considérablement réduit depuis 1980. Sur base des allocations moyennes, on estime la perte de pouvoir d'achat à 5% pour les isolés et à au moins 15% pour les chefs de ménages et les cohabitants. Pour près d'1/10<sup>ème</sup> de la population la réduction du pouvoir d'achat est une réalité.
3. Dans ce même laps de temps, le travail à temps partiel s'est considérablement développé. Actuellement, 1 travailleur belge sur 4 est à temps partiel. Les statistiques d'évolution du salaire réel conventionnel sur lesquelles nous basons notre analyse ne tiennent évidemment pas compte du fait qu'un nombre croissant de citoyens ne bénéficient plus d'une rémunération correspondante à un travail à temps plein. Pour un certain nombre de travailleurs, le pouvoir d'achat ne s'est donc pas maintenu.
4. Dans plusieurs secteurs industriels, des restructurations importantes d'entreprises ont eu lieu. Si bon nombre de travailleurs âgés ont pu être prépensionnés, d'autres se sont retrouvés sur le carreau. Les plus qualifiés ont généralement pu retrouver un emploi à des conditions – notamment salariales – rarement aussi intéressantes que lors de leur précédent emploi.
5. Au niveau de la société prise de manière globale, plusieurs études tendent à montrer une croissance des inégalités en Belgique. Les riches sont toujours plus riches et les pauvres, toujours plus pauvres. Le taux de pauvreté ne cesse de progresser. Il flirte désormais avec les 15%.
6. La morosité ambiante n'incite pas les travailleurs à l'optimisme. C'est même plutôt l'inquiétude qui les anime. Les carrières deviennent de plus en plus instables. Beaucoup craignent pour l'avenir de leur emploi, de leurs ressources.

### Concernant les prix

1. Le sentiment que l'euro a renchérit les prix et le problème des échelles de valeur.
2. Le fait que certains produits achetés à l'unité ont bel et bien connu une forte augmentation.

### Concernant les habitudes de consommation

La société de consommation nous propose une gamme toujours plus large de produits et services. La publicité nous persuade qu'ils sont tous plus importants les uns que les autres. Malheureusement notre revenu stagnant ne nous permet pas d'acquérir tous ces produits et services. Parfois, certains produits ou services se substituent à d'autres dont on n'a plus besoin (ex : le GSM remplace la ligne fixe). Parfois, ils nous forcent à réduire, voire à supprimer, la consommation d'autres produits ou services (ex : le SMS épuise le budget bonbon). C'est l'éternel dilemme du choix et de la renonciation.

Afin d'évaluer les modifications de comportement des consommateurs, nous avons observé l'évolution de la part du budget du ménage qui est consacrée à tel ou tel produit ou service lors de 3 enquêtes de consommation différentes. Ces enquêtes sont menées par l'INS sur environ 3 000 ménages. Nous avons porté notre intérêt sur la dernière enquête réalisée (2004) ainsi que sur les enquêtes réalisées en 1996-1997 et 1987-1988. Dans un souci de coller le plus possible à la réalité des travailleurs, nous n'avons tenu compte que des ménages wallons en faisant la différence entre employés, ouvriers, pensionnés et autres inactifs. Notons cependant que pour l'enquête 1987-1988, les données concernant les pensionnés et les inactifs sont globalisées ce qui empêche toute comparaison avec les enquêtes successives.

#### **Ouvriers**

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire des produits alimentaires s'est réduite de près de 4%. En y regardant de plus près, il apparaît que cette réduction se concentre exclusivement sur les années 1987 à 1997 et principalement sur des produits comme les viandes et les fruits et légumes. Cela ne signifie pas que l'ouvrier moyen wallon consomme moins de ces produits qu'auparavant mais bien que la part de son budget qu'il y consacre est moindre. Cette situation peut soit résulter d'une réduction de sa consommation sur ces produits, soit d'une baisse de prix de ces produits, soit encore d'une augmentation des autres postes de consommation (en prix ou en volume). Entre 1996 et 2002, la part budgétaire de presque tous les produits alimentaires repart légèrement à la hausse. Souvenons-nous cependant que l'été 2002 a été particulièrement pluvieux. Les récoltes ont été mauvaises ce qui a poussé les prix de presque tous les aliments à la hausse ; ceci pouvant peut-être expliqué cela. Notons enfin, que la part budgétaire des plats préparés et autres passe de 0,1% en 1987 à 1,1% en 2002.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire des articles d'habillement diminue de 3%. La part consacrée à l'habitation progresse légèrement sous un double effet. Dans un premier temps, la part consacrée aux loyers progresse pour ensuite se tasser. Cette évolution provient d'une part d'un changement dans l'enquête à partir de 1996<sup>1</sup> ainsi que de l'influence des taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires (notamment dans le cas de rachat de ces emprunts). Au niveau des charges, la part budgétaire du chauffage double entre 1987 et 1996 pour ensuite refluer en 2002. Une chose est certaine, ce n'est pas l'évolution des prix qui est la cause de ces mouvements. De 1987 à 1996, les prix du mazout restent plus ou moins stables pour flamber en 2001 et se tasser en 2002. Par contre, il est indéniable que l'hiver 2002 n'a pas été très rigoureux. Ensuite, il est vraisemblable que des économies d'énergie aient été réalisées par les particuliers et les entreprises sous une double motivation : la flambée des prix de 2001 et les mesures fiscales avantageuses pour réduire la dépendance au pétrole. On peut également pointer du doigt que la part budgétaire de la consommation d'eau courante progresse

---

<sup>1</sup> A partir de cet instant, les loyers imputés aux propriétaires sont distingués des loyers effectifs.

faiblement. Selon toute vraisemblance, cette évolution est à mettre en relation avec l'instauration du prix vérité sur l'eau, ce qui ne veut pas dire pour autant que la consommation n'augmente pas en volume.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire des meubles et des appareils ménagers recule de 2%. On peut toutefois difficilement tirer des conclusions sur ce type de produits tant on sait qu'en période de basse conjoncture, les ménages ont tendances à reporter à plus tard ce type d'achat. Ce report ne peut pourtant se faire à l'infini. Tôt ou tard, conjoncture faible ou haute, il faut bien remplacer certains meubles ou appareils hors d'usage.

Sur cette même période, la part budgétaire des dépenses de santé reste stable. Celle concernant la culture, les loisirs et l'enseignement progresse à peine influencée par la part croissante de l'argent de poche dans le budget des ménages ainsi que par la progression importante des prix d'entrée aux activités culturelles et sportives (ex : prix des places de concert et de rencontres sportives).

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire consacrée à l'achat et à l'utilisation de véhicules passe de 11,5% à 14,1%. Il faut toutefois constater qu'entre 1996 et 2002, la part budgétaire des carburants se contracte malgré la flambée des prix pétroliers en 2001. Cela signifie que soit, les ouvriers wallons ont roulés moins, soit que les voitures sont nettement plus performantes.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire consacrée aux communications téléphoniques passe de 1,1% à 3%. Il s'agit d'un presque triplement du budget. La substitution ou l'ajout des communications GSM à la ligne fixe en est la principale cause.

Simultanément, la part budgétaire consacrée aux vacances à l'étranger se réduit de 2,2% à 0,8% tandis que la part consacrée aux assurances explose. Elle passe de 1,2% à 5,7% toutes assurances confondues. En 15 ans, l'assurance concernant les automobiles triple sa part dans le budget d'ouvrier wallon pour représenter près de 3%. Les assurances vie, santé et logements ne sont pas sans reste.

### **Employés**

Les tendances observées pour les ouvriers wallons sont dans leur grande majorité semblables à celles observées pour les employés.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire des produits alimentaires s'est réduite de près de 3%, passant de 18,9% à 16,1%. Cette réduction se concentre exclusivement sur les années 1987 à 1996 et principalement sur des produits comme les viandes et les fruits et légumes. La part budgétaire des plats préparés passe de 0,5% en 1987 à 1,4% en 2002.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire des articles d'habillement diminue de 2,4%.

Simultanément, la part consacrée à l'habitation régresse de 24,4% à 23,3% principalement grâce à une réduction de la part budgétaire consacrée aux énergies (gaz, électricité et combustibles solides).

La part budgétaire des dépenses de santé progresse de 0,9% tirée par la part consacrée aux analyses (sanguines...).

Celle concernant la culture, les loisirs et l'enseignement progresse de près de 2% influencée par la part croissante de l'argent de poche et des appareils de traitement de l'information (ex : PC...) dans le budget des ménages ainsi que par la progression importante des prix d'entrée aux activités culturelles et sportives (ex : prix des places de concert et de rencontres sportives).

La part budgétaire consacrée à l'achat et à l'utilisation de véhicules passe de 12,1% à 14,1%. Il faut toutefois constater qu'entre 1996 et 2002, la part budgétaire des carburants se contracte malgré la flambée des prix pétroliers en 2001.

Entre 1987 et 2002, la part budgétaire consacrée aux communications téléphoniques passe de 1,3% à 2,6%. Il s'agit d'un doublement du budget. La substitution ou l'ajout des communications GSM à la ligne fixe en est la principale cause.

Simultanément, la part budgétaire consacrée aux vacances à l'étranger se réduit de 3,3% à 2,5% tandis que la part consacrée aux assurances explose. Elle passe de 1,2% à 4,8% toutes assurances confondues. En 15 ans, la part budgétaire de l'assurance automobile double. Celle de l'assurance vie passe de 0,2% à 1%. Celle de l'assurance santé passe de 0,03% à 0,7%. Celle de l'assurance logement passe de 0,1% à 0,9%.

### ***Pensionnés et autres inactifs***

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, nous ne pouvons mesurer l'évolution qu'entre les enquêtes 1996-1997 et 2002. On doit donc se référer à la même période de temps pour effectuer une comparaison correcte entre les inactifs et les actifs.

Pour les pensionnés, il y a d'une manière générale peu de modifications dans les parts budgétaires. Celle de l'alimentation régresse un peu alors qu'elle progresse légèrement chez les actifs. Celle des assurances est déjà relativement importante et n'enregistre pas de modification. Les parts budgétaires des achats de véhicule et des dépenses de santé passent respectivement de 1,6% à 6,4% et de 5,5% à 8,5%.

Pour les autres inactifs, les parts budgétaires de l'alimentation, de la culture, des loisirs et de l'enseignement ainsi que des assurances (principalement automobile) régressent tandis que celles liées au loyer, aux resto et cafés ainsi qu'aux communications téléphoniques progressent.